



Protocole Covid 19 pour la pratique de la randonnée

Pour les randonnées il sera demandé s'il vous plait :

1. de porter un masque, de s'être assuré d'avoir les mains propres et d'appliquer les gestes responsables lors des phases de rencontre (au départ et à l'arrivée) et lors des phases de regroupement, pique nique, zone délicate, pause dans une cabane de berger ... Eviter les contacts voila tout et les échanges trop proches.

Si vous n'avez pas de masque, le guide est susceptible de vous en fournir mais veillez à cette formalité, les stocks sont rares et chers.

2. Lors de la marche, la distanciation est de rigueur, la responsabilité individuelle est seul moteur possible pour respecter ces consignes de protection simple.

Ne vous touchez pas le visage, le nez et ses profondeurs ni la bouche dans la mesure du possible :) et veillez à ne poser vos mains que sur du bon rocher le cas échéant. OU sur vos bâtons perso, votre bouteille perso, bref vos affaires. S'il vous arrive de toucher une corde on vous demandera de ne pas baver ni mordre dedans !